



Grande agglomération, réelle opportunité ou miroir aux alouettes ?

70 millions d'euros à l'automne 2008, 25 depuis le 3 juin lors de notre visite chez le secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales et depuis peu 20 millions d'euros, tel est le montant du « bonus » annoncé par les partisans de la fusion et la presse locale... Ces chiffres, sensés justifier l'urgence de la grande agglomération mulhousienne, donnent le vertige ! Pas tant par leur importance d'ailleurs, que par la vitesse à laquelle ils sont régulièrement revus à la baisse.

Alors, qu'en est-il réellement ? Aurions-nous vraiment intérêt, financièrement mais aussi pour d'autres raisons, à « liquider » notre communauté de communes pour adhérer à une grande communauté d'agglomération ? Pour l'heure, rien n'est moins sûr ! Car la promesse du « pactole » que d'aucuns agitent sous nos yeux, à grand renfort de communiqués de presse, pour nous convaincre du contraire, est assortie de beaucoup d'incertitudes et de très nombreux conditionnels...

Un « bonus » pour éponger des déficits ?

Et quand bien même il devait en être tel qu'on nous l'annonce, si le « bonus » escompté doit effectivement servir à financer les grands programmes de la future agglomération, il est urgent également que des engagements fermes et définitifs soient pris de ne pas réaliser certaines dépenses inconsidérées (extension du tram vers Kingersheim-Wittenheim-Drouot, par exemple, dont le coût ressort à environ 280 M€, soit plus de 9 M€/an pendant 30 ans).

Sans quoi, une fois éponges les déficits actuels (environ 5 M€/an) il ne restera pratiquement rien pour financer les projets structurants : TGV, liaison ferroviaire avec l'Euroairport, université, pôle de compétitivité, piscine, plan climat, etc.

Car n'oublions pas que dans ce mariage « de complaisance », chaque partie entend conserver, au minimum, le montant de ressources dont elle disposait jusqu'à présent. Les seuls moyens qui seront mis en commun seront donc ceux liés au bonus.

Taxe professionnelle : une forte augmentation !

Par ailleurs, en attendant la réforme de la taxe professionnelle et sa disparition, prévue pour 2011, ce sont les entreprises installées sur notre territoire – notamment les T.P.E. et les P.M.E. qui ne bénéficient pas du plafonnement à la valeur ajoutée – qui supporteront de plein fouet la forte hausse de pression fiscale qu'entraînera la création d'une grande communauté d'agglomération.

Actuellement taxées à 8,74%, celles-ci verront ainsi leur taux d'imposition passer l'an prochain à 15,13%, si la grande agglomération devait voir le jour.

Visiblement, cela n'émeut pas particulièrement ceux qui nous fustigent et dont certains ne vivent que de dotations ; sont-ils donc à ce point déconnectés de la réalité, pour ne pas voir quelles seront les difficultés – et leurs conséquences sur nos emplois - des chefs d'entreprises qui devront faire face à une telle augmentation ?

Mais notre réticence à rejoindre une grande communauté d'agglomération ne se limite pas au seul aspect financier de ce dossier bâti dans la précipitation.

Gouvernance : quel rôle pour les petites communes ?

Il en est ainsi, entre autres, du mode de gouvernance « imaginé » pour diriger la nouvelle collectivité : pas moins de 215 conseillers communautaires, alors que parallèlement certaines communautés d'agglomération existantes cherchent aujourd'hui à rationaliser leur mode de gouvernance, en réduisant le nombre de sièges et de vice-présidences attribués... aux petites communes.

Or, nous savons que le système de gouvernance de l'agglomération mulhousienne sera revu après les élections municipales de 2014 ; il y a fort à parier que les petites communes seront, à ce moment-là, écartées du processus décisionnel. Qu'advient-il alors des promesses faites en faveur des territoires de vie communaux et du soutien aux projets locaux ? On peut légitimement se poser la question...

Pour une intercommunalité de proximité

Je reste pour ma part profondément attaché à l'exercice d'une intercommunalité de proximité, à l'écoute des attentes de la population du territoire qu'elle doit servir. Jusqu'à présent, nous y sommes plutôt bien parvenus : notre communauté de communes

offre ainsi à ses habitants des services que beaucoup nous envient, notamment en matière de petite enfance et de loisirs. Notre réseau routier intercommunal fait l'objet d'une attention toute particulière, afin d'accroître toujours plus la sécurité des usagers. Et dans le domaine de l'environnement, certaines de nos actions – comme par exemple notre réseau de chaleur alimenté par biomasse à Rixheim – font référence et restent à ce jour sans équivalent en Alsace.

Une solidarité effective

Pour autant et contrairement à ce que peut écrire la presse, je ne me suis jamais opposé à la mise en place d'une coopération intercommunale élargie, associant l'ensemble des collectivités de la région mulhousienne, sur les grands projets qui intéressent notre territoire. Bien au contraire. J'ai même été l'un des premiers à faire de multiples propositions dans ce sens. J'ai ainsi proposé de partager entre tous la participation au T.G.V. L'ensemble des acteurs de la région mulhousienne avait d'ailleurs approuvé ma suggestion. Il suffirait dès lors de la mettre en oeuvre.

Par ailleurs, je crois bon de rappeler aussi que notre collectivité figure parmi celles qui contribuent le plus aux charges de centralité. En effet :

- l'autoport de Sausheim, qui sert à toute l'agglomération, a déjà coûté plus de 800 000 € à la C.C.I.N. ;
- l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim, représente annuellement 400 000 € d'investissements et de fonctionnement que paie la C.C.I.N. ;

• la piscine de Rixheim, avec son déficit de 600 000 €, assumé par la C.C.I.N., contribue aussi à l'équipement et à l'animation de la région mulhousienne ;

• et enfin, n'oublions pas les 4,9 millions de taxe professionnelle que nous reversons chaque année, depuis 35 ans, à la ville de Mulhouse.

Combien de collectivités du secteur en font autant ? Nos détracteurs devraient donc faire preuve d'un peu plus d'honnêteté intellectuelle.

Tout comme la presse locale d'ailleurs, qui est allégrement sortie de son rôle d'information et distille depuis quelques temps un point de vue totalement partial et biaisé.

Un choix responsable

Vous l'aurez compris, dans la situation actuelle, au regard des nombreuses incertitudes qui persistent, il eût été irresponsable de notre part de céder aux sirènes de la grande agglomération.

C'est pourquoi nous avons, après mûre réflexion, en l'état actuel de ce dossier, jugé ne pas pouvoir engager nos habitants et nos entreprises dans un processus dont plusieurs aspects demandent encore à être précisés.

Bernard NOTTER
Président de la communauté de communes de l'Île Napoléon
Vice-Président du conseil général du Haut-Rhin



Communauté de Communes de l'Île Napoléon
L'avenir est à nous

Baldersheim - Battenheim - Dietwiller
Habsheim - Rixheim - Sausheim